

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2016

Présents : CLEMENT G, VERGER N, GIRAULT B, MARTEAU JF, RUSSEIL MPBARBAUD D, BERTIN M, CASIER C, CHEVRIER R, DOLIN A, HESDIN C, FERGEAU P, SOUCHET M.

Absents et excusés : - SALVAT J.

Secrétaire de séance : BARREIRA A.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Délibération décisions modificatives budget photovoltaïque.
- 2 - Délibération convention de mise à disposition toiture photovoltaïque à la C.C.P.G.
- 3 - Délibération convention de mise à disposition personnel de la C.C.P.G. à la commune.
- 4 - Délibération modification siège social de la C.C.P.G.
- 5 - Délibération autorisant la C.C.P.G. à adhérer au Syndicat Mixte Ouvert (S.M.O.) «Deux-Sèvres Numériques ».
- 6 - Délibération extension de l'agglomération côté Poitiers.
- 7 - Délibération acceptation avenant en moins-value chantier Rue du Chemin Vert.
- 8 - Délibération demande de subvention au Fond National de Prévention pour la réalisation du document unique.
- 9 - Approbation des rapports annuels 2015 de la C.C.P.G. et du Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Deux-Sèvres (SMITED) concernant les déchets.
- 10 - Délibération montant avantages sociaux 2016.
- 11 – Délibération rajoutée
- 12 - Compte rendu des différentes commissions.
- 12 - Demande de subvention pour la cantine à la D.E.T.R.
- 13 - Questions diverses

M. Le Maire demande le rajout d'une délibération. Accord du Conseil Municipal.

1 - Délibération décisions modificatives budget photovoltaïque :

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accepter les décisions modificatives.

2 - Délibération convention de mise à disposition toiture photovoltaïque à la C.C.P.G.

Suite à la validation des statuts de la C.C.P.G. en date du 29 juin 2016 intégrant la compétence « installation et gestion d'équipements photovoltaïques sur le patrimoine communautaire, production et revente d'énergie renouvelable » le budget photovoltaïque de la commune est transféré à la C.C.P.G. à compter du 1^{er} juillet 2016.

Considérant que la C.C.P.G. ne pourra créer son budget annexe « Photovoltaïque » qu'à compter du 1^{er} janvier 2017. M. Le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à signer une convention avec la C.C.P.G. pour maintenir le traitement des opérations comptables au sein du budget annexe de la commune jusqu'au 31 décembre 2016. Le Conseil Municipal décide d'accepter cette convention.

3 - Délibération convention de mise à disposition personnel de la C.C.P.G. à la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accepter la convention de mise à disposition de Mme SABOUREAU Nadine, A.T.S.E.M. pour 2 heures hebdomadaire.

4 - Délibération modification du siège social de la C.C.P.G.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accepter la modification du siège social de la C.C.P.G.

5 - Délibération autorisant la C.C.P.G. à adhérer au Syndicat Mixte Ouvert (S.M.O.) « Deux-Sèvres Numériques ».

Afin de développer les réseaux à très haut débit numériques sur le territoire, il y a lieu d'autoriser la C.C.P.G. d'adhérer au Syndicat Mixte ouvert pour mettre en œuvre le S.D.T.A.N. (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) dans le cadre du service public des communications électroniques.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son autorisation.

6 - Délibération extension de l'agglomération côté Poitiers.

Monsieur Le Maire nous fait part des différents échanges et rendez-vous avec la D.I.R.C.O. la Sous-Préfecture, D.D.T.

Après refus des différents services pour l'extension du bourg à 50 km/h comme souhaité par le Conseil Municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal va faire une demande auprès de la D.I.R.C.O. pour implanter un panneau 70 km/h dans les 2 sens ainsi qu'un radar pédagogique côté Avenue de Poitiers.

7 - Délibération acceptation avenant en moins-value chantier Rue du Chemin Vert.

Réception du chantier : 28 septembre 2016

Moins-value : 2.447,06 € HT (-3,4%).

8 - Délibération demande subvention au Fond National de Prévention pour la réalisation du document unique.

Présentation par Nathalie VERGER du projet de réalisation du document unique avec nécessité d'impliquer les élus et les agents. Cette opération est éligible à des aides par le Fonds National de Prévention.

Délibération favorable du Conseil Municipal.

9 – Approbation des rapports annuels de la C.C.P.G. et du Syndicat Mixte de traitement des Déchets des Deux-Sèvres (SMITED) concernant les déchets.

Après Délibération, le Conseil Municipal approuve les rapports, documents consultables à la Mairie.

10 - Délibération montant avantages sociaux 2016.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'octroyer aux 9 salariés des cartes cadeaux d'un montant de 120 € et pour l'apprenti une carte cadeau d'un montant de 60 €.

11 – Délibération rajoutée : Dem. DETR. Travaux rénovation cantine et Mairie.

Accord du Conseil Municipal pour modification du dossier initial de demande déposé en juillet 2016 pour le rajout de travaux éligibles.

Et choix de l'entreprise pour la réalisation du diagnostic amiante.

SCEDI GOBIN (1.637,00 € TTC) et JE EXPERTISE (420,00 € TTC) l'entreprise JE EXPERTISE a

été retenue.

12 – Compte-rendu des différentes commissions :

Voirie :

a) Travaux paysager liaison piétonne entre lot Le Clos des Grands Chênes et Monument aux Morts :

- IDVERDE : 1,95 € le m² soit un montant de 1638 €

- MERCERON : 3,10 le m² soit un montant de 2387 €

Le Conseil Municipal porte son choix sur IDVERDE

b) Entrées et sorties du bourg :

Présentation au Conseil Municipal de deux panneaux de signalisation,

M. Le Maire souhaite que sur le panneau soit indiqué « LA FERRIERE » en lettres majuscules et « en Parthenay » en majuscules mais taille réduite. Dossier en cours de finalisation.

c) les travaux Rue du Chemin Vert sont terminés.

d) Cuve à gaz salle des Fêtes (entourage et clôture).

Les travaux sont finis.

e) Les agents communaux ont terminé la pose de différents panneaux de signalisation.

f) Divers :

Mercredi 19 octobre une démonstration de désherbage à la vapeur aura lieu sur la commune d'Aubigny à 14 heures.

Bâtiments :

a) Des travaux de réfection dessous de toit seront réalisés sur les quatre logements communaux Impasse des Seringas et des Lilas.

b) Isolation des logements Impasse des Seringas et des Lilas:

- Thenezay Matériaux : 30 cm de laine à pulser = 1.861 € HT

- VM Matériaux : 30 cm de laine à pulser = 2.208 €HT

Le Conseil Municipal porte son choix sur le devis de Thenezay Matériaux.

c) Logement au dessus de la Poste :

Travaux à réaliser pour réfection d'un escalier ainsi que divers aménagements.

- Ets BEAU Aurélien : Escalier en béton = 5563,81 €HT

- Ets PAITREAULT Hervé : Escalier en bois = 6320,75 HT

Le Conseil Municipal porte son choix sur le devis Ets BEAU Aurélien (escalier) + Ets PAITREAULT Hervé (aménagement).

d) Salle des Fêtes :

Problème sur la VMC = dossier en cours de négociation

e) Pour information : Dégâts de vitrage sur les vestiaires du stade

Associations :

Compte rendu de la réunion du 23 septembre 2016 avec les associations de la commune portant sur le panneau d'informations.

A noter une faible participation des associations.

Après discussions des modifications seront apportées sur le panneau.

Sécurité :

Christian CASIER nous rapporte les différents échanges qu'il a eu avec les services de la Préfecture concernant la sécurité dans les communes. La vigilance doit être observée quant aux infos fournies sur les sites internet des différentes entreprises et notamment la SAS MAXAN ATLANTIQUE qui pourrait être la cible d'actes de malveillance.

Bibliothèque :

Marie-Pascale nous fait part des solutions de mise en réseau envisagées sur toute la gâtine afin d'optimiser les prêts d'ouvrages.

Bulletin Municipal :

Le bulletin Municipal 2017 sera réalisé par Nicolas BRUNET – Tabula Rasa (Conception et mise en page)

Les devis seront demandés pour l'impression.

Clôture des différents articles du Ferrarien le 15 novembre 2016.

Divers :

- Vœux du Maire le 13 janvier 2017
- Cantine : achats de différents équipements d'électro-ménager.
- Orange informe la commune du passage en 3 G dans quelques semaines.
- Dépose de la cabine téléphonique située sur la place avant le 31 décembre 2016.
- Familles Rurales demande la gratuité de la Salle des Fêtes pour le 20 décembre 2016 à 19 heures : délibération du Conseil Municipal favorable.

Prochain Conseil Municipal le 19 octobre 2016 à 20h30.

Fin de la séance : 23 heures